

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VI - Numéro 12 Décembre 2016 ISSN : 2313-7908
N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : ***administration@perspectivesphilosophiques.net***

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Dr. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr. Abou SANGARÉ, Maître de Conférence
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. L'émergence comme apparaître de l'être, Georges ZONGO	1
2. Machiavel, thuriféraire de la misogynie ?, Séa Frédéric PLÉHIA	17
3. Religion et démocratie chez Leibniz, Mireille Alathé BODO	33
4. La philosophie de l'art chez Marcuse : un désengagement engagé, Amara SALIFOU	50
5. Perception de l'immigration ouest-africaine en milieu rural en Côte d'Ivoire : une menace ou une chance ? , Yogblo-Armand GROGUHE	70
6. La neutralité absolue ivoirienne : une politique contrariée ?, Antoine Sess GNAGNE	88
7. « Amour d'une chaise » et la figure de la métaphore, Pascal Assoa N'GUESSAN	109
8. L'énonciation et la restitution du progressif en français, Ehouman René KOFFI	135
9. L'appel de l'altérité dans la construction du vivre-ensemble en Afrique, Akanis Maxime AKANOKABIA	157

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables

Perspectives Philosophiques n°012, Quatrième trimestre 2016

horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

RELIGION ET DÉMOCRATIE CHEZ LEIBNIZ

Mireille Alathé BODO

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

Bodomireille@gmail.com

Dans le système philosophique leibnizien, les religions occupent une place centrale. Elles sont des facteurs d'unification et de cohésion sociale, surtout en périodes de crises. Pour préserver la paix sociale, nous devons respecter l'opinion de l'autre, car c'est de la diversité que naît la plus belle harmonie. La prolifération de religions est une richesse pour toute société, car les différentes religions, quelle que soit leur nature, cherchent toujours à protéger la liberté humaine. L'Afrique doit donc saisir cette opportunité pour bâtir une nouvelle ère d'entente dans la solidarité et non pas dans la confrontation.

Mots clés : Cohésion sociale, conclave, cosmopolite, laïcité, œcuménisme, prosélytisme.

ABSTRACT :

In Leibniz's philosophical system, religions are central. They are factors of unification and social cohesion, especially in times of crisis. To preserve social peace, we must respect the opinion of the other, because it is through or from the diversity that comes the most beautiful harmony. The proliferation of religions is an asset for any society, because different religions, whatever still their nature, are always seeking for protecting human being's freedom. Africa must therefore seize this opportunity to build a new era of understanding in solidarity and not in confrontation.

Key words : Social cohesion, conclave, cosmopolitan, secular, ecumenism, proselytism.

INTRODUCTION

Les démocraties africaines reposent plus sur les filiations ethniques, tribales ou claniques que sur les objectifs moraux. Comme l'exprime (S. Diakité, 2014, p.120), « *à vrai dire, l'Afrique politique manque d'éthique.* » Cette situation met en mal l'édification d'une véritable démocratie en Afrique. Alors face à cette crise généralisée des États démocratiques africains, le recours aux religions s'avère nécessaire pour redonner de la consistance à nos démocraties en crise. Les religions selon Leibniz, jouent un rôle important dans la société, « *car en périodes de crise, elles servent de lumière à l'ardeur des hommes* » (G.W. Leibniz, 1969, p.28). C'est pourquoi, la prolifération des religions, loin d'être un obstacle, est un atout pour les États démocratiques africains en crise. Alors partant de ce constat, que dire des religions aujourd'hui ? Peuvent-elles contribuer encore, à la résolution des problèmes que traversent les régimes démocratiques africains ?

1. LES POINTS DE CONVERGENCE ENTRE DÉMOCRATIE ET RELIGIONS

La démocratie se définit par la liberté des élections qu'on croit souvent assurer par le pluralisme des partis politiques, la garantie du respect des libertés publiques fondamentales, la limitation du pouvoir central face aux libertés individuelles. Cette conception peut être l'objet de plusieurs critiques, car l'élection ne garantit pas l'exercice du pouvoir par le peuple, si les moyens d'information, de propagande et de pressions économiques sont aux mains de quelques-uns. Aussi le suffrage universel peut-il devenir un élément anti-démocratique lorsque, par exemple, dans la pratique du plébiscite ou du référendum, il vise à faire approuver un homme et non une politique, ou à déterminer le choix du votant par une question imposée. La liberté et l'égalité sont simplement formelles, s'il se trouve que l'appartenance à un milieu social défini détermine pratiquement l'accès à certaines fonctions ou à certaines compétences. Ainsi la liberté, par où se définit la démocratie, n'est pas seulement la reconnaissance à chacun de droits égaux, c'est aussi l'exigence que chacun puisse également exercer ces droits. La démocratie est donc

inséparable de la justice sociale. Ainsi l'homme, dans son individualisme, est mis au centre du dispositif démocratique. Dans la démocratie, se joue donc le sort de l'Humanité, dans la mesure où la liberté humaine est politiquement mise en œuvre. Avec la démocratie, le pouvoir politique s'ouvre mieux, s'articule sur la liberté des individus, alors que dans les régimes non-démocratiques, cette liberté élémentaire n'est pas honorée. C'est donc bien la condition concrète de l'homme qui se joue dans la démocratie, ainsi que les possibilités d'un progrès culturel. La démocratie constitue le fond rationnel, la réalité du social. C'est le régime où l'on agit en commun et où l'on accepte le décret de la majorité, mais où l'on ne pense pas en commun. La discussion est le fondement de l'action commune, efficace, parce qu'elle est la conscience de la liberté dans la nécessité de l'action. La démocratie est donc un mode de vie et de gestion, une procédure de résolution des conflits dont elle admet la légitimité et l'irréductibilité. Prétendre supprimer l'existence des conflits conduit au totalitarisme. Le totalitarisme est la déviation de la démocratie. Il se caractérise par la fusion des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Ainsi définie, la démocratie n'est pas un régime parmi d'autres, mais elle apparaît comme l'idéal-type de gouvernement qui veut conserver son être et parvient à penser son effort pour être. Elle est présente en tout régime comme sa vérité secrète, parce qu'elle y est confusément désirée, encore que l'utile propre soit seulement éprouvé et non reconnu par la raison. La démocratie, affirme B. Spinoza (1954, p. 47-48) :

« Est la vraie nature, la réalité, la perfection de la société, comme la raison est celle de l'individu. L'État libre réalise le règne de la loi identifiée au règne de la liberté, de même que l'esprit libre est celui qui n'obéit qu'à sa nature qui est la pensée, autrement dit, en comprenant la loi commune de la nature dont il est une partie. La démocratie, c'est la raison dans l'État, la raison qu'est l'État. »

Or, il se trouve que cette démocratie, véritable espace citoyen de la liberté humaine, où se joue le sort de l'humanité, l'instance religieuse semble inéluctablement aller à sa disparition. Mais comme, le pluralisme politique et le foisonnement religieux sont des phénomènes récents concomitants liés à l'ouverture démocratique, pour la bonne marche des États démocratiques, il

est nécessaire de préconiser le retour du fait religieux sur la scène politique. Mais comment ces mouvements religieux incontrôlés peuvent-ils contribuer à la stabilité des États démocratiques en crise ?

À l'époque de Leibniz, l'Allemagne était divisée par la guerre. Porter la paix de la raison dans les controverses de la théologie, était, pour Leibniz, éliminer les divisions en abolissant leur source. *La Théodicée* est, en ce sens, une action qui résume et réassume l'effort de toute une vie en faveur de l'unification des Églises. C'est l'unification des églises qui a permis de lutter contre les crises sociales. À cet effet, écrit G.W. Leibniz, (1969, p.16) : « *Pour lutter contre les crises sociales, il faut mettre la dispersion au service d'une unité, en intégrant les différences sans les abolir.* » Dans la conception leibnizienne, les désaccords théologiques entre les confessions chrétiennes n'empêchaient pas la réunification, non pas parce qu'il se souciait peu des points délicats de théologie, mais parce qu'il croyait qu'en regardant les choses de près, on verrait apparaître un degré de concordance suffisant pour la réunification. Cette entreprise leibnizienne est celle que nous appelons aujourd'hui l'œcuménisme, qui est une tendance à l'union de toutes les Églises Chrétiennes en une seule. Ce mouvement œcuménique est né en 1948 et présidé par le Pape.

Dès lors, surgie cette question : comment les chefs d'Église sont-ils désignés ? Est-ce par consensus ou par voix de majorité ou par unanimité ? L'élection du Pape, par exemple, se fait par conclave. Qu'est-ce qu'un conclave ? Un conclave est un mot dérivé du Latin « *cum et clave* », littéralement avec « *clé* » et qui désigne, en latin classique, une pièce fermée à clef. Dans l'Église Catholique Romaine, c'est le lieu où sont enfermés les Cardinaux rassemblés pour l'élection du Pape. L'élection se fait par consensus, c'est-à-dire que le nombre des cardinaux votant est limité et ne peut excéder 120. Cela sous-entend qu'il y a à la base, un accord des volontés, concernant le nombre des participants. C'est un accord qui se fait sans opposition formelle. La désignation du pape, comme de tout autre guide

religieux, se fait par consensus. Ceci nous permet d'éviter de nous enfoncer dans des querelles inutiles souvent occasionnées par la barbarie des hommes qui entraîne des révoltes dans les sociétés. Le consensus se distingue de l'unanimité qui met en évidence la volonté manifeste de tous les membres dans l'accord. Le consensus est proche de la majorité, mais ce n'est pas l'unanimité.

2. LES POINTS DE DIVERGENCE ENTRE DÉMOCRATIE ET RELIGIONS

Dans la démocratie, le pouvoir social est celui de l'opinion publique. C'est le scrutin majoritaire. La démocratie repose sur un principe inverse qui est la liberté et l'égalité de chaque citoyen. Ce qui est exclu dans le modèle hiérarchique des religions. La religion quant à elle, est fondée sur la foi en Jésus-Christ, ou les vérités révélées de la bible, communément appelées dogmes. Elle est fondée sur l'opinion commune. Elle est un facteur d'unité. É. Durkheim (2008, p. 3), le confirme en ces termes : *« Il n'y a donc pas au fond de religions qui soient fausses. Toutes sont vraies à leur façon. Toutes répondent, quoique de manière très différente, à des conditions données de l'existence humaine. »* Loin d'être une source d'erreur, comme on la dénonce souvent, le sentiment religieux est au contraire pour Durkheim à l'origine de l'activité scientifique, plus précisément de la capacité à forger des concepts en dépassant les perceptions sensibles. Les religions ont donc pour première mission de faire naître la paix, et l'histoire montre bien qu'elles peuvent cohabiter pacifiquement, car le mélange des cultures, des langues et des religions est un moyen d'épanouissement pour les individus et permet d'avoir une civilisation particulièrement brillante. La religion, dans la perspective citoyenne, est bien en charge du présent, c'est-à-dire de notre vie actuelle tout autant que la démocratie, mais selon une autre logique. Elle ne se déploie pas sur le mode de la souveraineté, apanage du pouvoir politique, mais sur celui de la symbolique pour donner au parcours existentiel de chacun, l'horizon eschatologique souhaité. Les religions posent la question du bien, du beau et de la vérité. Elles peuvent contribuer à la résolution des problèmes en société, si elles dialoguent entre elles et s'appuient sur la raison. C'est pourquoi, elles

doivent abandonner leur mission de prosélytisme, car en toute chose, la modération se fait conciliation, toute voie médiane étant plus rationnelle qu'une voie extrême. Il n'y a que les extrémismes qui soient blâmables dans les théories.

En outre, la société démocratique peut aller vers le meilleur comme vers le pire, vers la liberté ou vers la servitude. (B. Guèye, revue n°129, p. 2-26), écrit : « *les élections mal préparées ou manipulées, débouchent sur des violences bloquant le processus démocratique et le dialogue entre les acteurs politiques.* » C'est pourquoi l'homme démocratique a besoin de religion qui lui offre un sens à sa vie, car la religion modère l'ardeur à s'enrichir, notamment en régnant souverainement sur l'âme. Ce que la démocratie n'offre pas. Dans le discours sur la conformité de la foi avec la raison, qu'il a inséré dans la préface de la théodicée et de l'ouvrage lui-même, Leibniz s'est efforcé de démontrer qu'une chose peut être au-dessus de la raison, sans être pour cela contre la raison. Il rattache cette doctrine scolastique à sa distinction de deux espèces de nécessité. Ce qui est contre la raison, dit-il « *est contre les vérités absolument certaines et indispensables, c'est-à-dire en définitive, contre le principe de contradiction. Rien ne peut aller en ce sens, contre la raison.* » (G. W. Leibniz, 1969, p. 80). Et il en est à cet égard, de la religion comme de la science elle-même.

Mais ce qui est au-dessus de la raison, est contraire seulement à ce qu'on a coutume d'expérimenter ou de comprendre, c'est-à-dire aux faits ordinaires. Mais comme la nécessité physique proprement dite n'est fondée que sur les lois prescrites à la nature par la volonté divine, et qu'elle ne dépend pas immédiatement de l'entendement divin, cette nécessité n'est pas absolue, et Dieu a pu, en vue des fins supérieures, y faire parfois exception. En d'autres termes, le miracle est possible, mais il n'est pas la dérogation à toute espèce de loi. Il est l'introduction d'un ordre supérieur dans l'ordre inférieur, du règne de la grâce dans le règne de la nature. C'est en ce sens que les vérités de la religion

sont supérieures à la raison, et ainsi elles la dépassent sans la contrarier. Le but poursuivi par G. W. Leibniz (1969, p. 80), est de montrer que :

« La raison, loin d'être opposée à la doctrine chrétienne, sert de fondement à cette religion, et la fera recevoir à ceux qui pourront venir à l'examen. Mais comme peu de gens en sont capables, le don céleste d'une foi toute nue qui porte au bien suffit pour le général. »

Les différents points de vue religieux constituent donc une richesse pour toute société, car chacun pour sa part, a son rôle à jouer dans la société. Notre existence sur cette terre n'est pas fortuite, parce que « *tout ce qui existe a sa raison d'être.* » Affirme G.W. Leibniz (1969, p.444). Pour cette raison, nous ne devons pas chercher le principe de l'unité du monde, particulièrement de nos sociétés africaines dans une action directe et réciproque des individus. Sans doute, en chaque individu, les actes résultent d'une spontanéité propre. Mais ces actes ne sont indépendants seulement, qu'en apparence. En réalité, ils dépendent tous de la totalité des actes d'autres individus qui composent l'univers.

Strictement parlant, si on connaissait, sans faille, un seul acte d'un individu, on pourrait reconnaître tous ceux de toutes les autres substances, et non seulement les actes présents, mais ceux, passés, dont ils proviennent, de même que ceux du futurs, qu'ils provoquent. L'unité de nos sociétés africaines ne peut résider qu'en l'accord préétabli entre les perceptions des individus différents. L'univers exprime le plan de Dieu. En lui, s'accordent les points de vue particuliers de toutes les substances. Chaque événement qui arrive, chaque chose, doit pouvoir être expliqué, parce que la volonté créatrice de Dieu agit absolument partout. Mais cela ne va pas sans problèmes, puisque tout ne semble pas parfait dans ce qui arrive. Il y a beaucoup de mal et de souffrance dans le monde. Devons-nous alors croire que Dieu n'est pas un bon démiurge, et que le mal fait partie de son projet créateur ?

Leibniz repousse cette accusation, car pour lui, le mal n'a pas de réalité effective. Ce que nous appelons mal est un certain bien. Aux yeux de Leibniz, le monde pourrait être une vallée de larmes, il vaudrait toujours mieux que le néant. Un homme capable de jouissance et de souffrance vaut mieux qu'une

pierre stupide et immobile. La souffrance n'est pas un argument contre l'existence. Ces graves crises que connaissent nos États africains, doivent nous permettre de resserrer les liens, afin de travailler ensemble pour parfaire notre continent, car dans un contexte de crise économique et sociale grave, toutes les religions proposent un appui moral et une offre de guérison. Elles deviennent des lieux de compensation et de ressourcement, pour ceux qui se trouvent déstabilisés par leur difficulté à trouver un statut professionnel ou social. Elles introduisent de nouvelles logiques inter-individuelles de solidarités, non fondées sur la contrainte familiale. Elles sont fondées sur un fonctionnement en associations. Elles constituent des espaces où une nouvelle culture personnelle et relationnelle peut s'épanouir et se formaliser.

Les religions règlent notre conduite en société. Elles sont-là pour servir de lumière, pour assainir la société. Elles ont pour rôle d'accompagner le politique dans le développement de la société. Pour cela, les chefs religieux doivent démontrer concrètement la différence entre l'Évangile authentique et le faux. Ils doivent surtout avoir le courage de dire la vérité aux hommes politiques. Pour le faire, il faut être capable de discernement critique, d'ouverture d'esprit. Bref, il faut garder l'esprit lucide et en éveil. Et cela en prêchant la vérité, rien que la vérité, car pour G. W. Leibniz (1991, p. 296),

« Plus la connaissance est distincte, plus pur et puissant est l'amour qu'elle détermine. Et en même temps, plus nous aimons la perfection divine, plus se produit en nous le plaisir de bien faire, qui est le plus solide appui de la vertu. »

Pour cette raison, nous invitons nos différents chefs religieux à prendre garde pour ne pas se laisser séduire par les hommes politiques. Aujourd'hui, la religion devient de plus en plus un enjeu politique. Les hommes politiques construisent eux-mêmes les conflits religieux car, à dire vrai, aucun conflit n'a une origine exclusivement religieuse. Bien souvent, la religion est un prétexte pour alimenter et justifier une guerre qui a un fondement politique. La religion instrumentalisée est un outil de pouvoir. Dans cette instrumentalisation, il n'y a plus de possibilité de discernement. L'appel à discerner a du mal à se faire entendre. Et là, le risque devient grand, car la religion est elle-même

phagocytée par la menace de disparition. (M. Raunet, 2007, débat 103), affirme :

« pour maintenir la paix et le développement en Afrique, il faut comprendre que la lutte contre la pauvreté et l'ignorance, est un combat qui doit être mené au nom de la justice, de la solidarité mais aussi de la raison, car c'est sur un terrain de frustrations et d'ignorance que se développent le fanatisme et donc le terrorisme. »

Ainsi, pour que les mouvements de contestation religieux ne se transforment pas en insurrection meurtrière, le gouvernement doit imposer des restrictions raisonnables pour assurer la sécurité dans une société pluraliste. Il doit façonner et définir la liberté religieuse pour ne pas qu'elle outre passe ses limites et devienne néfaste pour la société. D'ailleurs, c'est ce qui amène Rousseau à parler de l'instauration de la religion civile qui laisse chacun libre des dogmes qui touchent à l'autre monde, mais qui exaltent des sentiments de sociabilité. Certes, la cohésion sociale n'est jamais définitivement acquise, elle est à construire, mais unis, nous pouvons travailler ensemble pour accompagner les processus de développement de nos sociétés. Relativement à cette idée, (D. Bangoura, revue n°28, 2007, p. 127-136), envisage : « *la vigilance avec des regards croisés, car pour elle, les conflits régionaux sont généralement le résultat d'un processus de diffusion d'un conflit interne vers des pays voisins.* » Nous devons donc éviter de nous enliser dans des conflits inutiles qui fragilisent la paix et la cohésion sociale. L'appartenance à un culte commun implique une adhésion spirituelle commune à un objet de croyances. Si la religion peut être considérée comme un ensemble de croyances et de pratiques relatives à un monde supranaturel avec lequel les hommes entrent en communication, l'adhésion à un cercle religieux marque le début d'un nouvel apprentissage.

L'orientation spirituelle à laquelle souscrivent des individus d'une collectivité, est un acte de solidarité quasi totale qui unit ses adhérents. La vie fraternelle est une vie sociale et la vie sociale suppose des facultés d'adaptation et d'intégration aux données communes. Au cœur de cette notion de fraternité, affirme F. N. Kouakou (2012, p. 13) : « *se trouve la société et à*

travers elle, la conception de l'homme en tant qu'être humain. La corrélation de la fraternité à son cadre général d'humanité, est un point de réflexion de l'humanisme négro-africain. » La fraternité africaine doit engendrer des hommes nouveaux qui restent profondément unis pour le meilleur et pour le pire, c'est-à-dire pour la vie et aussi pour la mort. À la fraternité, est liée une production idéale et symbolique. Le symbole de l'unité et de l'entente implique un refus de la division, de l'antagonisme et de l'infamie. Dans cette reconnaissance de l'autre, la fraternité africaine apparaît comme un maillon essentiel dans la compréhension de l'anthropologie négro-africaine.

Déjà, au temps de Jésus-Christ et du prophète Mohamed, les hommes connaissaient cette notion de fraternité et de solidarité. Ils allaient vers ceux qui souffraient et leur tendaient la main pour leur donner de l'espoir. Ils ressentaient la souffrance des autres, partageaient avec eux peines et afflictions. Pour avoir une communauté forte, nous devons nous soutenir les uns les autres. L'amour de l'Humanité est la caractéristique des fondateurs de chaque religion. La pratique de la religion consiste dans l'effort pour contribuer au bien-être de tous, c'est-à-dire dans l'amour de nos semblables. Tel est le désir de G. W. Leibniz (1991, p. 297) :

« De l'amour et de la foi, c'est l'amour qui est le principal, à moins que l'on ne considère l'amour comme enveloppé dans la foi véritable et complète. En elle-même, la foi ne peut être nécessaire que comme moyen. Si une erreur de croyance peut nous rendre damnable, ce n'est qu'en tant qu'elle détruit l'amour. »

Aimer selon Leibniz, c'est trouver du plaisir dans le bien, la perfection ou le bonheur d'autrui. C'est faire sien ce bonheur ou cette perfection et l'adopter. Donc aimer, c'est rendre heureux et faire progresser en perfection. La doctrine de l'amour est essentielle au leibnizianisme. Elle assure la communication entre les substances essentiellement séparées les unes des autres, et permet d'espérer un vivre-ensemble qui ne repose pas exclusivement sur l'intérêt égoïste. Par sa doctrine de l'amour qui reprend la distinction augustinienne de l'*uti* et du *frui*, Leibniz établit un pont entre intérêt, utilité et désintéressement. Car, nous prenons du plaisir à l'amour, plaisir qui nous permet des actions

désintéressées. L'amour suppose quelque chose comme une réciprocité au moins virtuelle. La réciprocité de l'amour permet de comprendre comment chacun, en voulant son propre bien, veut celui de l'autre, étendue par la sagesse à la connaissance vraie de l'universel, et cette réciprocité constitue la forme par excellence de la justice. L'Amour est salvateur, et Leibniz estime qu'on peut être sauvé dans toutes les religions pourvu qu'on aime les perfections divines. L'amour du bien général, du bien public, ou même les actes qui vont dans ce sens en sont une marque suffisante. L'homme bon est celui qui aime tous les autres autant que la raison le permet. L'amour est la source de la vraie piété et de la vraie justice. C'est pourquoi, pour le bon fonctionnement de nos sociétés, surtout pour la cohésion sociale, nous devons nous aimer les uns des autres. L'amour peut nous aider à triompher du mal, parce qu'il ne s'agit pas ici, d'appliquer à la lettre la formule de Saint Augustin : aime et fais ce que tu veux, car de nos jours, la charité sert davantage d'argument de propagande que de principe de vie. Il ne s'agit pas non plus d'appliquer une justice froide et désincarnée fondée sur les notions de Bien et du Mal. Mais il s'agit de redécouvrir l'importance du lien interhumain par une nouvelle pratique des relations au monde et à autrui. Cette pratique conçue et vécue comme acte d'amour et de raison s'appelle la solidarité. À cet effet, écrit R. Chappuis (1999, p. 67), « *cette solidarité mérite d'être appliquée à tous les citoyens du monde pour construire l'édifice de l'humanité.* »

Pour Raymond Chappuis, réconcilier les exigences de l'amour avec celles de la raison par une solidarité vécue à tous les niveaux des activités familiales, sociales et professionnelles, c'est apprendre à retrouver le sens de la vie, d'une vie qui porte en son sein sa part d'humanité. La réelle vie démocratique n'est possible, que si les mentalités évoluent vers plus de fraternité, plus de solidarité. Un gouvernement quelle que soit son idéologie, doit s'efforcer de maintenir ce lien affectif qui réunit les citoyens, et de le renforcer par la pratique de la solidarité quand les événements menacent l'intégrité de la nation. L'avenir des nations dépend de l'amélioration et de l'augmentation en nombre des démocraties. Cependant, celles-ci peuvent devenir vulnérables si

l'esprit qui les anime se coupe ou s'éloigne des valeurs universelles. Sans une éducation de la citoyenneté fondée sur la pratique d'une solidarité au niveau des hommes, des groupes, des institutions, la démocratie se limiterait alors à l'aménagement des structures, lequel fait appel à une élite qui est souvent tentée de monopoliser le pouvoir au détriment de la souveraineté populaire. Une éducation à la citoyenneté axée sur l'intégration progressive des valeurs de solidarités restitue toute sa richesse à la notion de différence en faisant de celle-ci un objet de plaisir pour chacun, et pour la communauté la force de renouvellement des traditions, des mœurs et des coutumes. L'ouverture sur les autres comme il le dit : « *Est une capacité qu'il faut acquérir dès l'enfance.* » (R. Chappuis, 1999, p. 74).

Et l'unique façon de grandir pour une personne, une famille, une société, l'unique manière pour faire progresser la vie des peuples, est la culture de la rencontre. Une culture dans laquelle tous ont quelque chose de bon à donner et tous peuvent recevoir quelque chose de bon en échange. L'autre a toujours quelque chose à nous donner, si nous savons nous approcher de lui avec une attitude ouverte et disponible, sans préjugés. Cette attitude ouverte favorise le dialogue et permet la cohabitation entre les cultures et les religions, voire entre les individus de différentes confessions religieuses.

3. LA LAÏCITÉ COMME PRINCIPE DE COHABITATION

La laïcité comme principe d'unification des hommes au sein de l'État, vient du mot grec « Laos » qui désigne l'ensemble du peuple. Il s'agit en effet, de réaliser l'unité du peuple au-delà des différences de croyances. C'est une éthique basée sur la liberté de conscience visant à l'épanouissement de l'homme en tant qu'individu et citoyen. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion ou personne ne peut être contrainte par le droit au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

Il y a donc une séparation juridique entre les églises et l'État. Pour garantir que la chose publique soit bien l'affaire de tous, l'État revendique sa neutralité

en matière spirituelle et religieuse. L'État laïc assure ainsi l'égalité des citoyens face au service public quelles que soient leurs convictions ou croyances. La laïcité est au cœur de notre vivre-ensemble. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. L'État laïc, c'est l'État impartial, c'est-à-dire l'État qui ne se réfère à aucune religion, c'est un pouvoir politique libre vis-à-vis des religions, et qui assure à chacune d'elles, mais aussi aux athées, une pleine liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public. La laïcité est une valeur commune précisément celle qui permet de rassembler les individus au-delà des croyances et des idées. Elle se fonde sur le respect de la pluralité des options religieuses. Elle contribue à promouvoir une culture commune du respect, du dialogue, de la tolérance mutuelle et de la considération de tout autre comme semblable doté de la même dignité et des mêmes droits.

Relativement à cette idée, les Églises et les religions ne doivent pas intervenir à tout bout de champ dans les débats politiques, ni s'imposer à tous de manière autoritaire. Leur contribution doit être de l'ordre de la proposition et non d'une parole qui se voudrait hégémonique et normative pour l'ensemble de la société. Le rôle de la laïcité est de protéger la société de toute idéologie. La laïcité est neutre vis-à-vis de la question de Dieu. Elle est la volonté et l'art d'un vivre-ensemble dans la reconnaissance des autres. La spiritualité laïque consiste à inventer ensemble, une société plurielle, où chacun et chacune a sa place et est reconnu dans sa différence, pour faire entendre sa voix originale. Tel est le pacte laïc, celui de tisser, avec nos différences, une citoyenneté solidaire, car il n'y a, en effet, de citoyenneté que lorsqu'un individu ou un groupe, enraciné dans son identité, ses particularités, accepte aussi de prendre en considération le bien commun. La laïcité se construit dans l'acceptation de l'altérité. L'altérité est un concept philosophique signifiant le caractère de ce qui est autre, ou la reconnaissance de l'autre dans sa différence, aussi bien culturelle que religieuse. C'est la condition sine qua non de notre vivre-ensemble et d'une vie harmonieuse. D'ailleurs c'est ce que fait J.

Habermas, (1992, p.164), en « *distinguant le discours laïc, accessible à tous, du discours religieux, qui repose sur une vérité révélée.* » Habermas reconnaît la capacité de mobilisation des religions surtout dans le domaine de la solidarité. C'est pourquoi il invite les laïcs à discuter avec elles, bien que beaucoup tendent à les balayer du revers de la main, en les réduisant à un archaïsme.

Mais cette ouverture n'est pas sans prix. En retour, les communautés religieuses doivent faire preuve de tolérance et comprendre, à partir de leurs raisons, que la neutralité de l'État est la condition nécessaire de l'exercice d'une pensée discursive, capable d'apprentissage et de progrès. L'avenir est le lieu de l'espoir. C'est un point-clé de l'argumentation religieuse qui, face aux misères du présent, nourrit l'âme de promesses et de lendemains plus heureux. Le manque de perspectives peut dégénérer en repli ou en refuge. La démocratie a, plus que jamais, besoin d'être laïque, c'est-à-dire capable d'organiser un espace de délibération où chaque composante de la société a sa place. En effet, quand nous regardons l'état du monde, nous constatons que dans les régimes peu ou non-démocratiques, la religion joue un rôle considérable dans la vie des hommes qui y vivent. L'effort à réaliser consistera à penser ensemble, démocratie et religions, et à inventer un schéma qui rende compte de leurs relations, qu'elles soient conflictuelles ou harmonieuses. Comme le rappelle A. Antoine, (2003, p.322), l'enjeu de cette réflexion est important : « *La démocratie n'est pas un régime politique parmi d'autres, une simple formule de gouvernement, mais elle est éthique.* » La démocratie trouve en elle-même son fondement dans sa référence aux *démos*, c'est-à-dire au peuple au service duquel elle doit s'exercer. Ici, nous utilisons le terme autonomie pour signifier l'auto-positionnement du pouvoir politique, et non celui plus communément utilisé de séparation, car en déniaut au religieux toute fonction d'ordre sociale, le politique se trouve orphelin de valeurs qui sont essentielles à la cohésion sociale, tout comme de l'esthétique qui encadre sa vie culturelle. Et là, la liberté constitutive de l'humain peut dégénérer et devenir un frein pour une authentique fraternité, puisqu'elle n'est pas constamment ressourcée, c'est-à-dire référée à sa source, à son origine : « *La*

société républicaine est incapable de renouveler les valeurs chrétiennes qu'elle a laïcisées, » affirme (J. Julliard, 2003, p. 299).

En effet, il nous faut reconnaître que la liberté ne se fractionne pas. Elle structure l'homme dans sa totalité. C'est la liberté religieuse qui est l'ultime garant de l'autonomie de la conscience individuelle face aux logiques infernales des idéologies. Pour Spinoza, tout ce qui est, est en Dieu, et rien sans Dieu ne peut ni être, ni être conçu. Relativement à cette idée, nous voyons l'importance de la religion dans la vie sociale. Elle est au fondement de toutes démocraties. Aujourd'hui plus que jamais, les sociétés démocratiques doivent promouvoir l'amour qui brise toute clôture qui renferme les hommes sur eux-mêmes ou sur leur appartenance ethnique. S. Diakité (2014, p. 126), s'interroge en ces termes : « *Toute ouverture à l'autre n'est-elle pas une richesse ?* » Pour entrer de plain-pied, dans la mouvance de la mondialisation et réaliser le bonheur des sociétaires, E.Y. Kouassi, (2014, p. 142), écrit : « *Il faut combattre l'intrusion de fausses valeurs telles que l'indifférence, l'égoïsme petit-bourgeois et le repli sur soi, dans l'espace public africain.* »

Afin de mener à bien ce grand mouvement qui porte la civilisation de sa division actuelle au stade universel d'une civilisation mondiale, il nous faudra apprendre à penser universellement, et non plus en termes de personnes, de classes, de nations, de continents privilégiés. Nous ne devons pas torpiller les processus d'intégration africaine, mais au contraire les prendre en compte, ainsi que les médiations. La voie des médiations est une démarche importante, qui reste la condition pour sortir du romantisme et des approches limitées et idéologiques qu'il induit. Concernant l'Afrique, il s'agit de promouvoir, au niveau national, la démocratie en ne perdant pas de vue les droits de l'homme, de même qu'en ne laissant pas de côté les débats sur les résistances, faute de quoi prospéreront, pour longtemps encore, les discours xénophobes, les rebellions, les sécessions, les attaques terroristes, etc. Mais dans l'optique de l'intégration, il s'agit d'inclure l'autre, l'étranger et les faces multiples sous lesquelles ils apparaissent, ici et ailleurs.

À travers la reconnaissance de l'autre, le christianisme doit promouvoir l'idée d'une humanité unifiée et cosmopolite. Dans cette société unifiée, la politique ne pourra faire un pas sans rendre hommage à la morale, car « *Bien que la politique soit par-elle-même un art difficile, écrit E. Kant, (1958, p.155), son union à la morale n'est en aucune manière un art, car celle-ci tranche les nœuds que celle-là ne peut délier aussitôt qu'elles ne sont plus d'accord.* »

CONCLUSION

Nos traditions religieuses respectives nous appellent à travailler ensemble à la paix. La paix est donc au cœur de nos différentes religions et nos convictions diverses nous font un devoir de travailler ensemble à sa construction. Nos visions multi-religieuses de la paix comprennent un appel adressé à tous les croyants, celui d'accueillir l'autre. Chacune de nos diverses traditions religieuses appelle à une solidarité profonde avec l'autre. Accueillir l'autre signifie accepter les uns et les autres. La gouvernance et la religion ne doivent pas se mélanger. Cependant, la démocratie et les religions ne sont pas incompatibles. D'ailleurs c'est ce que dit G. W. Leibniz (1969, p. 17) : « *La persuasion politique, dans la Théodicée, ne se sépare pas de la synthèse théorique.* »

La bonne morale et la bonne politique ne sont que l'envers et l'endroit d'une même réalité, les deux faces d'un même effort. Comme l'exprime E. Naert (1964, p. 3) :

« Nous ne sommes pas nés pour nous-mêmes, mais pour le bien de la société, comme les parties le sont pour le tout et nous ne nous devons considérer que comme des instruments de Dieu, mais des instruments vivants et libres ...Si nous y manquons, nous sommes comme des montres et nos vices sont comme des maladies dans la nature. »

Nous devons agir conformément à la nature de Dieu qui est lui-même le bien de toutes les créatures. Nous devons suivre son intention qui nous ordonne de procurer le bien commun, autant qu'il dépend de nous, puisque la charité et la justice ne consistent qu'en cela. Pour ce faire, la démocratie en Afrique doit être soutenue par l'idéal de la bonne gouvernance.

BIBLIOGRAPHIE

AGNÈS Antoine, 2003, *L'impensé de la démocratie : Tocqueville, la citoyenneté et la religion*, Paris, Fayard.

CHAPPUIS Raymond, 1999, *La solidarité, l'éthique des relations humaines*, Paris, PUF.

DIAKITÉ Samba, 2014, *Politiques africaines et identités, des liaisons dangereuses*, Canada, Différance Pérenne.

DURKHEIM Émile, 2008, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.

HABERMAS Jürgen, 1992, *Droit et démocratie*, Trad. Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris, Gallimard.

JULLIARD Jacques, 2003, *Le choix de pascal*, Paris, DDB.

KANT Emmanuel, 1958, *Vers la paix perpétuelle*, trad. Darbellay, Paris, P.U.F.

KOUAKOU N'Guessan François, 2012, *Fraternité et secret initiatique dans les cultures de tradition africaine*, Abidjan, Éditions Balafons.

KOUASSI Yao Edmond, 2014, *Colonisations et société civile en Afrique*, Paris, l'Harmattan.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1969, *Essais de théodicée*, trad. Jacques Brunschwig, Paris, Garnier-Flammarion.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1991, *La monadologie*, Paris, Librairie Générale Française.

NAERT Émilienne, 1964, *La pensée politique de Leibniz*, Paris, P.U.F.

SPINOZA Baruch, 1954, *L'éthique*, Paris, Gallimard.

Articles et revues

BANGOURA Dominique, octobre 2007, « *les liens entre paix et développement en Afrique : Débat 103*, n°28, p.127-136, Dakar.

GUEYE Babacar, 2009, « *La démocratie en Afrique : succès et résistances* », *pouvoir la démocratie en Afrique*, n°129, Paris, Seuil, p. 5-26.

Paris Henri, « *La démocratie en Afrique subsaharienne* », *géopolitique des Afriques subsahariennes*, n°25, p. 100.